

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4866 - Mercredi 07 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

FORTES PLUIES :

La prudence s'impose



NATATION, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18
Des performances encourageantes

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

08 Dhulhadj 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Mai 2025**

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

17h 52mn

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 08mn

Maghrib: 17h 55mn

Incha: 19h 10mn



ÉDUCATION NATIONALE :

Les assises nationales fixées en juillet prochain

Les assises nationales de l'éducation auront lieu le 2 juillet prochain à Moroni, dans un peu moins de deux mois. Un rendez-vous considéré par les autorités comme une « opportunité historique de réformer en profondeur le système éducatif comorien ».

La date est enfin connue, après plusieurs reports. C'est le 02 juillet, soit dans un mois et 26 jours que les assises nationales de l'éducation se tiendront à Moroni. Un rendez-vous stratégique que les autorités présentent comme « une opportunité historique de réformer en profondeur le système éducatif national ». A cette occasion, une réunion technique s'est tenue ce lundi 05 mai à Moroni. Le ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana, a officialisé la tenue de cet événement attendu

depuis plusieurs mois. Autour de la table, les principaux acteurs du secteur, à savoir enseignants, encadreurs pédagogiques, inspecteurs et représentants syndicaux. « Il s'agit d'une réunion technique impliquant les différentes parties prenantes du système éducatif, dans le but de diagnostiquer les problèmes du secteur et de préparer les assises nationales », a précisé le ministre, insistant sur l'importance du dialogue et de la concertation. Reportées à plusieurs reprises, notamment en septembre dernier, ces assises doivent enfin voir le jour dans un climat d'attente et d'espoir. L'organisation de ces assises s'articulera en trois étapes, a détaillé Bacar Mvoulana. « D'abord, elles auront lieu au niveau insulaire, où toutes les composantes de la société pourront s'exprimer sur la manière dont elles souhaitent que leurs

enfants soient éduqués. Ensuite, nous procéderons à la synthèse des recommandations et doléances pour élaborer un document-cadre. Ce document sera remis au chef de l'État, avant la tenue des assises nationales proprement dites. » Au-delà de la forme, les enjeux sont considérables. Formation professionnelle, encadrement pédagogique, statut des enseignants, conditions de carrière : autant de thématiques cruciales qui seront mises sur la table. Le ministre ne cache pas l'ampleur du défi. « L'organisation de ces assises constitue un véritable défi », a-t-il reconnu, tout en affirmant sa détermination : « En tenant compte des recommandations de tous, nous saurons relever ce défi. Un pays sans éducation est un pays en perdition. » Les attentes sont grandes. Depuis des années, le système édu-



catif comorien est confronté à des difficultés structurelles, notamment manque d'infrastructures, déficit en personnel qualifié, faible taux de réussite aux examens nationaux. Pour beaucoup, ces assises doivent aller au-delà des constats et produire des actions concrètes. « Nous avons besoin d'un plan national ambitieux, construit avec les enseignants, les élèves et leurs familles. Il faut redonner espoir à la jeunesse comorienne », plaide un représentant syndical présent à la réunion.

Mohamed Ali Nasra

ARTISANAT :

Une trentaine de jeunes en pleine formation de couture à Bangoma

Dans le cadre d'un projet financé par l'ambassade de France, la Coopérative des jeunes couturières de Bangoma (CJCB) a lancé, il y a un mois, une formation en couture traditionnelle et moderne au profit de 30 jeunes (27 femmes et 3 hommes) afin de les préparer à intégrer le marché du travail ou à créer leur propre activité. La Gazette des Comores est allée à leur rencontre.

À la sortie de Bangoma en direction de Fomboni, sur l'île de Mohéli, l'étage de la bibliothèque de l'Association culturelle des jeunes de Bangoma (ACJB) s'est transformé en atelier de couture. Trente jeunes y apprennent les techniques de couture, répartis en deux groupes : un le matin et l'autre l'après-midi. Parmi eux, plusieurs sont diplômés mais sans emploi. « Nous espérons, à terme, réduire l'importation de vêtements prêt-à-porter

sur l'île en produisant localement, que ce soit de la couture traditionnelle ou moderne », explique Kamaria Mahamoud, l'une des bénéficiaires du projet, soutenu par l'Ambassade de France à travers le programme FEF-OSC, dans le cadre de la coopération au développement. Selon elle, après un mois de cours pratiques et théoriques, la formation se déroule bien. Quatre spécialistes de la couture ont été mobilisés pour dispenser les enseignements, alliant théorie et pratique, afin de garantir un apprentissage de qualité. Toutefois, Kamaria, également membre de la CJCB, estime que la durée de six mois pour la formation est insuffisante, pour maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires, et plaide pour une prolongation. Le projet, d'une durée totale de 15 mois, a débuté en novembre par une phase de sensibilisation au sein des communautés locales. Il vise à offrir une

formation qualifiante aux jeunes de la commune de Mwalimdjini, notamment ceux de Bangoma et de Baandar es-Salam. L'objectif est aussi de promouvoir l'autonomisation des jeunes, lutter contre le chômage et valoriser les savoir-faire locaux. À travers cette initiative, Bangoma espère devenir un modèle de développement local fondé sur l'inclusion, la solidarité et le renforcement des compétences. Selon le coordinateur du projet, Abdou Malida, l'objectif initial était d'accompagner les bénéficiaires jusqu'à leur installation en tant qu'entrepreneurs individuels. Toutefois, après concertation avec les participants, et dans un souci de durabilité, une nouvelle orientation a été envisagée : poursuivre l'activité en coopérative, en créant une unité de production au sein même des locaux de l'ACJB.

Riwad



SEMAINE DE L'EUROPE

EUROPEAN FILM FEST

AUX COMORES

ALLIANCE FRANÇAISE CCAC

DU 06 AU 09 MAI 2025

Pour être informé, je lis la Gazette chaque jour

FORTES PLUIES :

La prudence s’impose

Après une nuit de fortes pluies, la rivière Maithara est sortie légèrement de son lit ce lundi 5 mai. Si aucun dégât n’a été constaté, les autorités comme les habitants appellent à la prudence et à des actions de fond.

Dans la nuit du dimanche au lundi 5 mai, des pluies soutenues ont provoqué une légère montée des eaux de la rivière Maithara, entre Nioumadzaha et Mitsoudje. Alertés dès les premières

heures, les agents de la Sécurité civile se sont rendus sur les lieux pour surveiller le débit et évaluer d’éventuels risques. Aucun dommage n’a été signalé, mais les autorités appellent les populations riveraines à ne pas baisser la garde. « Nous avons constaté une augmentation du niveau d’eau, sans débordement majeur, mais la situation reste sous surveillance », a confirmé un agent de la Sécurité civile présent sur le terrain. Il a insisté sur l’importance de rester attentif à l’évolution des conditions

météorologiques.

Dans un communiqué diffusé le lundi 5 mai dernier, la direction générale de la sécurité civile (DGSC) a invité les habitants à se tenir informés des bulletins météo, à éviter les berges, à ne pas tenter de traverser la rivière et à suivre toutes les recommandations en cas de changement. Mais au-delà de l’alerte immédiate, plusieurs voix de la société civile se sont exprimées, appelant à des solutions plus structurées. Pour Amina Saïd, habitante de

Nioumadzaha, « ce type d’événement, même s’il paraît mineur, montre qu’il faut renforcer l’éducation à la gestion des catastrophes dans les villages. Les gens doivent savoir quoi faire avant même que les autorités n’arrivent ».

Même constat du côté de Mitsoudje, où Abdallah Soilihi, un enseignant engagé dans la protection de l’environnement, appelle à des mesures d’anticipation : « Chaque saison des pluies, on a peur. Il faut cartographier les zones sensibles,

créer des alertes communautaires et entretenir les canaux de drainage. » Si les agents de l’État assurent qu’un suivi régulier est en place, la société civile insiste sur l’importance de la participation communautaire. « La prévention ne peut pas venir uniquement d’en haut », rappelle Amina. « Il faut que les populations soient actrices de leur propre sécurité. » En attendant, les autorités maintiennent un dispositif de veille, la prudence reste de mise.

Mohamed Ali Nasra

INTEMPÉRIES

"Une baisse d’intensité de la pluie dès ce mercredi"

Dans un entretien accordé à la presse ce mardi 6 mai, le directeur technique de l’Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) Abdoul-Oikil Said Ridhoine, a fait savoir que les pluies vont diminuer à partir de ce mercredi. Et de rassurer qu’il n’y a pas de cyclone en vue, c’est juste qu’on est en période d’intersaison, à l’approche de l’hiver austral (Koussi). Ce passage se traduit parfois par « certains phénomènes météorologiques, notamment des pluies localisées ».

Depuis le dimanche 4 mai, l’archipel et particulièrement l’île de Ngazidja côté Sud est frappée par des pluies torrentielles. Elles ont causé quelques inondations, mais on ne déplore aucun dégât majeur. Le directeur technique de l’Anacm a accordé un entretien à la presse pour élucider la

situation. Abdoul-Oikil Said Ridhoine a indiqué que les pluies vont progressivement diminuer à partir de ce mercredi. Et de rassurer qu’il n’y a pas de cyclone en vue, c’est juste qu’on est en période d’intersaison, vers l’hiver austral (Koussi). Ce passage se traduit parfois par « certains phénomènes météorologiques notamment des pluies localisées ».

Selon lui « actuellement nous sommes en période de l’intersaison. Nous étions dans une période estivale (Kashkazi) et maintenant on bascule vers une période hivernale (Koussi). En effet, ce passage est propice à certains phénomènes météorologiques notamment des pluies localisées. Pour notre cas, les îles font face à des fortes pluies, mais qui se concentrent surtout dans l’île de Ngazidja, plus particulièrement la partie Sud de l’île », explique Abdoul-Oikil Said Ridhoine. Et de lui d’indiquer que les vents sont de l’ordre de 20 à 30 km/h



et peuvent s’intensifier entre 30 à 40 km/h jusqu’à la fin de la semaine. « Quant à la pluie, nous aurons une baisse d’intensité dès ce mercredi », selon les prévisions météorologiques.

Ce dernier appelle la population au calme et à la vigilante : rester hors des zones inondables, faire des stockages d’eau et rouler lentement et prudemment sur les routes. Ne pas aller en mer

jusqu’à ce que le vent se calme. Mais le mieux serait de suivre le bulletin météo et les consignes de la sécurité civile.

Nassuf Ben Amad

PAIX DE PROXIMITÉ :

147 agents municipaux prêts à servir le pays

Après une formation intensive, les nouveaux agents municipaux entendent incarner une police plus humaine, au service des citoyens et des collectivités. Une cérémonie officielle s’est tenue ce dimanche 4 mai pour saluer la fin de leur parcours.

Ils sont 147, issus de 58 localités de Ngazidja, à avoir franchi un cap important. Pendant un mois, ces futurs agents municipaux ont suivi une formation axée sur la prévention, la discipline et l’engagement civique. Le doyen de la faculté Imam Chafiou, intervenant en ouverture, a placé leur mission dans une perspective morale et patriotique : « Protéger son pays, c’est un acte de foi autant qu’un devoir citoyen. Ceux qui veillent sur leur communauté

méritent notre respect et notre soutien. »

Pour Saïd Mohamed Youssouf, président de l’Union des polices municipales, ce programme de renforcement des compétences est une avancée majeure. « Nous avons désormais une force mieux préparée, plus consciente de son rôle dans la prévention et l’appui aux forces nationales. Il est temps que la loi reconnaisse pleinement notre place dans l’architecture sécuritaire du pays. » Il a également tenu à saluer les formateurs, dont le lieutenant Youssouf Moissi et le major Athoumani Abdou, pour leur implication. « Sans leur disponibilité et leur rigueur, cette formation n’aurait pas eu la même portée. »

Présent, le directeur de cabinet du gouverneur de Ngazidja a salué

cette initiative « porteuse d’espoir », soulignant que « doter les agents municipaux des outils nécessaires à l’exercice de leurs fonctions, c’est renforcer la capacité des collectivités à assurer la sécurité au quotidien ». L’ancien président de l’association des maires, Dini Ahamada, a quant à lui plaidé pour une meilleure reconnaissance institutionnelle : « Ces jeunes incarnent une nouvelle dynamique. Ce que nous leur offrons aujourd’hui, c’est une responsabilité. Ce que nous devons leur garantir demain, c’est un statut clair et des moyens concrets. » Il a rappelé la nécessité de clarifier certaines zones de compétence entre communes et d’encourager une collaboration plus fluide. « Travailler ensemble, c’est aussi apprendre à se recon-

naître. Une carte professionnelle commune serait un bon début. » Les bénéficiaires désormais mieux outillés, sont appelés à jouer un rôle clé dans la stabilisation locale, l’écoute des popula-

tions et la prévention des tensions. Un jeune agent confie : « Ce n’est pas juste un uniforme. C’est une promesse faite à nos quartiers. »

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
BUREAU D'EXÉCUTION DES VENTES IMMOBILIÈRES
ISTANBUL ANADOLU
NO DE BASE : 2024/1478

ANNONCE DE JOURNAL OU DE SITE D'INFORMATIONS INTERNET CONCERNANT L'IMMOBILIER

En raison d'une dette, les biens énumérés ci-dessous, avec leurs types, quantités et valeurs, ont été mis en vente et les visuels détaillés du privilège, les conditions de la vente aux enchères et les explications détaillées sont accessibles via l'adresse esatis.uyap.gov.tr avec le dossier numéro de BASE : 2024/1478.

Type, nature, localisation, valeur estimée et caractéristiques importantes du bien immobilier décidé à être vendu :

CARACTÉRISTIQUES DU NAVIRE CARGO ENREGISTRÉ AU REGISTRE MARITIME :

Registre et nature du bien (Navire Cargo): Le navire cargo numéro IMO 9631149, battant pavillon de Saint-Marin (Nouveau Pavillon : Comores), PINK (Nouveau Nom : SY INCA), marque d'identification T7VD, Classe Nasha, construit en 2011, est mis en vente en raison d'une dette.

Caractéristiques techniques du navire :

Tonnage brut : 2.997T | Tonnage net : 2.033T | Port en lourd été : 5.339,65T
Longueur hors tout : 92,14 m | Largeur : 16,10 m | Creux : 7,51 m
Vitesse inscrite (chargé) : 11,5 nœuds | Type de coque : Simple coque
Moteur principal : 1765 KW × 500 RPM | Modèle : Guangzhou Diesel Engine Factory
Nombre et type d'hélices : 1 hélice fixe
Générateurs auxiliaires diesel : 170 KW × 1500 RPM × 2 unités (Deutz Marine Diesel Engine)
Capacité de cargaison : N°1 SOUTE À CARGAISON : 3.728,9 m³ - N°2 SOUTE À CARGAISON : 3.416,6 m³

Évaluation de l'état sanitaire et de la condition générale du navire, informations détaillées concernant l'inspection du pont, l'état des zones de vie, l'inspection de la passerelle et l'état de la salle des machines : Les caractéristiques spécifiques du navire sont décrites en détail dans l'annonce de vente disponible à l'adresse suivante :

<https://esatis.uyap.gov.tr/main.jsp?esatis/index.jsp?menuId=21777&kayitId=14850132551>,
et des informations plus approfondies figurent dans le **RAPPORT D'EXPERTISE** annexé à l'annonce de vente sur le site web <https://esatis.uyap.gov.tr>.

Adresse : Chantier naval de Kartal (zone des pêcheurs) Kartal / ISTANBUL
Valeur estimée : 45.236.400,00 TRY

Taux de TVA : TVA (20 %) (Dans le cas où l'acheteur du navire cargo objet de la vente aux enchères obtient une **ATTESTATION D'EXONÉRATION** de son bureau des impôts en raison de l'utilisation du navire à des fins de location ou d'activités commerciales similaires, la livraison est **EXONÉRÉE DE TVA** conformément à l'article 13/a de la loi sur la TVA et à la section « Exonération » du Communiqué général sur l'application de la TVA concernant la livraison, réparation, entretien, fabrication et construction de véhicules de transport maritime, aérien et ferroviaire. Dans le cas contraire, la vente du navire cargo est **SUJETTE À UNE TVA DE 20 %**.)

Mentions au registre : Conformes au rapport de charges figurant dans le registre de port.
- Conformément à l'article 1385/2 du Code de Commerce Turc, à l'exception des charges reprises volontairement par l'acheteur avec l'accord du créancier hypothécaire, le navire sera vendu **libre de tous droits réels et personnels, charges et restrictions**.

1ère enchère :

Début : 05/06/2025 – 14h50
Fin : 12/06/2025 – 14h50

2ème enchère :

Début : 03/07/2025 – 14h50
Fin : 10/07/2025 – 14h50

/Signature et cachet/
28/03/2025
Ali Kaan KILIÇ
Directeur Adjoint d'Exécution
133639

NATATION, CHAMPIONNAT D’AFRIQUE U18

Des performances encourageantes

Si on n’en est pas encore à l’heure des médailles, on ne peut que saluer les performances de nos jeunes représentants lors du 16ème championnat d’Afrique de natation juniors. Trois athlètes avaient pris part à ce grand rendez-vous de la natation continentale en ce qui concerne les U18. Younes Ali El Wafa 14 ans, Kamila Ibrahim 16 ans et Maesha Saadi 18 ans ont dignement représenté le pays.

Né en Suisse de parents comoriens, le jeune Ali El Wafa Younes avait lors de ces championnats d’Afrique connu sa première sortie sur le continent et de surcroit pour la plus grande des compétitions. Sans complexe, il a montré toute son aisance dans le bassin. A seulement 14 ans, il a bluffé tout son beau monde en se classant presque premier toutes ses courses dans sa catégorie d’âge des athlètes nés en 2011, comme nous a confié Bérengère. « Plus jeune de la compétition, il s’est classé premier des nageurs nés en 2011 dans presque toutes ses courses. Un avenir très prometteur. » Aligné en 50m, 100m nage libre, il a fini premier des nageurs nés en 2011. Il a réédité le même exploit en 50m et 100m papillon.

De son côté, Kamila Ibrahim qui a déjà pris part à des championnats du monde, l’an dernier à Budapest, elle est revenue de ces championnats d’Afrique avec un record personnel au 100m dos en 1’22”21. Une performance qui est appelée à être améliorée lors des prochaines sorties. Outre la course du dos, la jeune nageuse a parcouru la même

distance en 1’11”00 en nage libre finissant 34e sur 40.

Maesha Saadi, 18 ans, est rentrée avec 3 records personnels sur ses 5 courses. Une continuité dans ce qu’elle est entrain de démontrer depuis quatre ans qu’elle s’est lancée. Dans le bassin Cairote, Maesha Saadi a établi trois records nationaux en 200m nage libre 2’25”67, 50m nage libre 37”79" et enfin sur le 100m brasse en 1’22”97. Cette participation au championnat d’Afrique a été rendue possible grâce au soutien indéfectible du premier partenaire, le Comité Olympique grâce à son programme de suivi des athlètes (Programme continental des athlètes de la Solidarité Olympique) qui appuie énormément la préparation et la participation des athlètes dans les grandes compétitions continentales et internationales.

Mis à part le Cosic, d’autres partenaires y ont contribué à travers une opération de levée de fonds soutenue par « Le Retaj, Sabrat, Le Coelacanthé, Roshdy. Partenaires pour les championnats d’Afrique juniors : EGT, Hello Colis, Wutamu, Magasin Soilha, Le Paradis des Livres. Nombreux soutiens aussi de particuliers. Et le premier partenaire », nous précise une source au sein de la Fédération. Prochain rendez-vous pour ces athlètes, les Jeux des îles de la jeunesse en août 2025, les jeux olympiques de la jeunesse à Dakar en 2026 et les Jeux des Iles aux Comores en 2027 avant le grand rendez-vous mondial, les jeux olympiques de Los Angeles en 2028.



Imtiyaz

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D’ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois ☐ Montant : _____
6 mois ☐ Montant : _____
12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces ☐
Chèque ☐ n° _____
Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d’abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	8	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	82 500	127

COMMISSION DE L’OCEAN INDIEN

Avis de recrutement

La Commission de l’océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l’Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l’ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Renforcement de la sécurité sanitaire dans la région Indopacifique (SSIP) » financé par l’Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un Expert en climat-santé

2. Un Spécialiste en passation de marché

Les dossiers d’appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l’adresse électronique suivante : rh@coi-loc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l’adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunit-es-et-carrieres/> avant le **28 mai 2025 à 16h00** (heures de Maurice).

Fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériels informatiques et de visioconférence à la Direction Générale de la Sécurité Civile de l'Union des Comores



RSO/FED/042-521/ RDRM-IO

Référence de la publication : COI/RDRM/AO/2024/008

La Commission de l'Océan Indien envisage d'attribuer un marché de fournitures pour **Fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériels informatiques et de visioconférence à la Direction Générale de la Sécurité Civile de l'Union des Comores** financé par le programme Resilience building and Disaster response management in the Indian Ocean (RDRM-IO) sous financement du Fonds Européen pour le Développement (FED).

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>.

La date limite de soumission des offres est fixée au **19 mai 2025 à 12h00 (Heures de Maurice)**.

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet de la Commission de l'Océan Indien sur l'adresse suivante :

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>

Fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériels informatiques et de matériels visioconférence au Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) de Madagascar



RSO/FED/042-521/ RDRM-IO

Référence de la publication : COI/RDRM/AO/2024/009

La Commission de l'Océan Indien envisage d'attribuer un marché de fournitures pour **Fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériels informatiques et de matériels visioconférence au Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) de Madagascar** financé par le programme Resilience building and Disaster response management in the Indian Ocean (RDRM-IO) sous financement du Fonds Européen pour le Développement (FED).

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>.

La date limite de soumission des offres est fixée au **19 mai 2025 à 12h00 (Heures de Maurice)**.

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet de la Commission de l'Océan Indien sur l'adresse suivante :

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>

Invitation to tender for Supply, delivery, and installation, commissioning and after-sales service of conference equipment's room and IT equipment's at the National Disaster Risk Reduction and Management centre of Mauritius



Publication reference: COI/RDRM/AO/2024/010

The Indian Ocean Commission intends to award a **supply contract for Supply, delivery, and installation, commissioning and after-sales service of conference equipment's room and IT equipment's at the National Disaster Risk Reduction and Management centre of Mauritius** with financial assistance from the programme Resilience building and Disaster response management in the Indian Ocean (RDRM-IO) under the European Development Fund (EDF).

The tender dossier is available from the Indian Ocean Commission website at the following address : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>

The deadline for submission of tenders is **19th May 2025 at 12:00 (Mauritius time)**.

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on Indian Ocean Commission website at the following address:

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>

Invitation to tender for Supply, delivery, siting and installation, commissioning and after-sales service of equipment to strengthen early warning systems in Seychelles



RSO/FED/042-521/ RDRM-IO

Publication reference: COI/RDRM/AO/2024/007

The Indian Ocean Commission intends to award a **supply contract for supply, delivery, siting and installation, commissioning and after-sales service of equipment to strengthen early warning systems in Seychelles** with financial assistance from the programme Resilience building and Disaster response management in the Indian Ocean (RDRM-IO) under the European Development Fund (EDF).

The tender dossier is available from the Indian Ocean Commission website at the following address : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>

The deadline for submission of tenders is **19th May 2025 at 12:00 (Mauritius time)**.

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on Indian Ocean Commission website at the following address:

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/>